

Afghanistan

L'Afghanistan connaît les pires violences depuis la chute du gouvernement des Talibans. Les atteintes systématiques aux droits humains, l'influence des seigneurs de guerre et l'impunité persistent, avec un gouvernement qui n'a ni la force ni la volonté de procéder aux réformes nécessaires. La corruption et l'augmentation du coût de la vie affectent des millions de personnes.

Les Talibans et d'autres militants ont étendu leur contrôle sur des parties du pays considérées auparavant comme relativement stables, par exemple les provinces de Logar et Wardak, voisines de celle de Kaboul, et des parties de la province de Herat dans l'ouest du pays. Kaboul a été la cible de plusieurs attaques audacieuses de militants en 2008, et plusieurs routes importantes partant de la capitale sont devenues dangereuses à emprunter. Les civils continuent à payer le prix fort des attaques à la bombe perpétrées par les militants. Le nombre de civils tués du fait des actions militaires internationales reste lui aussi élevé, et des centaines de morts évitables se sont produites en 2007 et 2008.

Violence et insécurité

Avec l'escalade de la violence, chaque année qui passe est qualifiée de plus sanglante que la précédente. 2008 n'a pas fait exception. Les groupes insurgés ont été responsables d'environ deux tiers des décès civils. Au cours des sept premiers mois de 2008, l'ONU estime que des engins explosifs artisanaux et des attaques suicide ont tué près de 500 civils. Les forces antigouvernementales violent systématiquement les lois de la guerre en lançant des attaques à partir de zones civiles ou en se retirant dans ces zones, suscitant sciemment des tirs de ripostes.

Le nombre de personnes associées au gouvernement et prises pour cible est aussi en augmentation, depuis les enseignants jusqu'aux défenseurs des droits humains, et les Nations Unies ont recensé plus de cent assassinats en 2008. Les Talibans ont

revendiqué la responsabilité du meurtre de la femme officier de police la plus haut gradée en Afghanistan, le Lieutenant-colonel Malalai Kakar, tuée au mois de septembre.

En dépit d'améliorations opérationnelles, des pertes civiles importantes continuent aussi d'être causées par les frappes aériennes de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), dirigée par l'OTAN et les Etats-Unis, enflammant l'opinion publique et affaiblissant le gouvernement. En juillet 2008, l'aviation américaine a bombardé par erreur une cérémonie de mariage à Deh Bala, dans la province de Nangahar, causant la mort de 47 civils. Les démentis et le manque de transparence n'ont fait qu'empirer la situation. En août, les forces américaines ont bombardé le village d'Azizabad ; l'ONU, le gouvernement et la Commission indépendante afghane des droits de l'homme ont déclaré que plus de 90 civils avaient été tués. Les Etats-Unis ont tout d'abord nié que plus de sept civils aient été tués, mais quelques semaines plus tard ils ont porté ce chiffre à 33.

Travaillant de plus en plus sous commandement conjoint, les Etats-Unis et l'ISAF ont convenu de mener dorénavant des enquêtes communes avec le gouvernement d'Afghanistan. Trop souvent, un système défectueux de paiement de dédommagements n'a pas offert de compensation suffisante et opportune pour aider les civils affectés par les attaques des Etats-Unis et de l'ISAF.

En dehors des zones de conflit, le crime organisé et les seigneurs de guerre terrorisent les Afghans en toute impunité. L'enlèvement d'Afghans contre rançon est courant, mais la police semble largement incapable ou peu désireuse de s'y opposer.

Gouvernance et impunité

Le gouvernement afghan continue de perdre sa légitimité publique à cause de la corruption largement répandue, de l'incapacité à améliorer le niveau de vie et du manque de progrès dans la mise en place de l'Etat de droit, même dans les zones se trouvant sous son contrôle. Les Afghans citent fréquemment parmi les problèmes la corruption de la police, et les efforts pour réformer la police financés par des fonds internationaux ne montrent qu'un impact limité. Le rapporteur spécial de l'ONU sur les exécutions extrajudiciaires, Philip Alston, s'est rendu en Afghanistan en mai

2008 et a attiré l'attention sur l'impunité dont bénéficient généralement les policiers accusés d'avoir tué des civils.

Le gouvernement du président Hamid Karzaï n'a pas fait grand chose pour mettre en œuvre le « Plan d'action pour la paix, la réconciliation et la justice », un plan quinquennal pour mettre en application une justice de transition en Afghanistan, qui fait partie de *l'Afghanistan Compact* officiellement initié par le gouvernement le 12 décembre 2006. Le statut légal d'une amnistie pour les criminels de guerre, adoptée par le parlement en 2007, n'est pas encore défini. Mais le ton du débat sur la justice de transition est toujours dominé par le groupe influent de parlementaires qui ont fait accepter la résolution, notamment Abdul Rabb al Rasul Sayyaf, Burhanuddin Rabbani et Taj Mohammad, tous impliqués dans des crimes de guerre et autres graves atteintes aux droits humains. L'administration Karzaï semble incapable de s'opposer à eux.

Femmes et filles

La situation des femmes et des filles afghanes est parmi les pires au monde selon la plupart des indicateurs, tels que la mortalité maternelle, l'espérance de vie et le taux d'alphabétisation.

L'insécurité empêche l'immense majorité des filles d'aller à l'école dans le sud et le sud-est du pays. A Kandahar en novembre 2008, plusieurs écolières se sont vu jeter de l'acide au visage alors qu'elles se rendaient à l'école. Même dans les zones en dehors du conflit, les filles afghanes continuent d'être confrontées à d'immenses obstacles à leur éducation, par exemple le manque d'écoles de filles, le harcèlement sexuel pendant le trajet jusqu'à l'école et le mariage précoce qui tend à mettre fin prématurément à la scolarisation. Selon les données du ministère de l'Education, 46 pour cent des filles en âge d'être scolarisées ont été inscrites dans l'enseignement primaire, contre 74 pour cent des garçons. Au niveau secondaire, seulement 8 pour cent des filles et 18 pour cent des garçons étaient inscrits.

Les femmes sont toujours confrontées à une discrimination systématique, des obstacles importants au travail en dehors de chez elles et des restrictions de leurs

déplacements ; beaucoup d'entre elles ne peuvent toujours pas voyager sans être accompagnées d'un homme de la famille et sans porter une burqa.

Les enfants

Dans le cadre de leur campagne pour terroriser la population civile, les Talibans et d'autres groupes insurgés continuent à prendre les écoles pour cible, et en particulier les écoles de filles. Selon le ministère de l'Éducation, plus d'une centaine d'écoles ont été attaquées entre mars et octobre 2008, et le Bureau de sécurité des ONG en Afghanistan a recensé plus de 30 enseignants et élèves tués au cours des dix premiers mois de 2008.

Selon la Commission indépendante afghane des droits de l'homme, le travail des enfants est répandu dans tout le pays et c'est là une autre raison pour laquelle les enfants ne vont pas à l'école.

La représentante spéciale de l'ONU pour les enfants et les conflits armés a attiré l'attention en 2008 sur la pratique généralement taboue dite du « *bacha bazi* » (les garçons gardés comme esclaves sexuels par des maîtres riches ou puissants). Le gouvernement d'Afghanistan n'a pas fait grand-chose pour lutter contre cette tradition culturelle abusive.

Défenseurs des droits humains

La liberté d'expression pour les personnes qui critiquent les fonctionnaires, les insurgés ou des figures locales puissantes demeure limitée. Les menaces, les violences et les actes d'intimidation sont régulièrement utilisés pour réduire au silence les opposants politiques, les journalistes critiques et les activistes de la société civile.

En janvier 2008, l'étudiant de 23 ans Sayed Parviz Kambakhsha été condamné à mort pour blasphème, accusé de télécharger, d'élaborer et de distribuer parmi ses amis un article sur le rôle des femmes dans l'Islam. En octobre, sa peine a été commuée en 20 ans de prison, une sentence encore excessive. La détention et le procès de Kambakhsh ont été entachés de dénis de justice, à savoir des aveux extorqués sous la contrainte, des périodes excessives de détention, un accès limité

à des avocats, un procès écourté et à huis-clos, le recours à des preuves inappropriées, et de graves retards dans la procédure d'appel.

Liberté des médias

L'épanouissement d'un secteur des médias indépendant fut à moment donné considéré comme l'un des rares succès du gouvernement post-Talibans. Mais le gouvernement de plus en plus autoritaire a réprimé le journalisme critique, conduisant à l'autocensure. Des dizaines de journalistes ont été détenus, certains sans chef d'accusation pendant des jours, des semaines ou des mois.

En juillet 2008, un programme de TV privé diffusant des accusations de corruption du gouvernement a été retiré des ondes sur ordre du bureau présidentiel. Les services de renseignement ont arrêté le présentateur, Mohammad Nasir Fayaz, pendant deux jours.

Les journalistes sont aussi attaqués par les seigneurs de guerre, les insurgés, les parlementaires et les forces de sécurité. Le corps d'un journaliste de 25 ans, Abdul Samad Rohani, correspondant de la BBC, a été retrouvé avec de multiples blessures au couteau et par balle en juin 2008. La réponse du gouvernement à de tels crimes reste faible.

Les zones les plus dangereuses pour les journalistes se trouvent dans le sud et l'est du pays, où le conflit armé et la guerre de propagande qui en résulte sont les plus féroces. Les groupes insurgés ont recouru aux meurtres, aux incendies criminels et aux actes d'intimidation pour tenter d'empêcher les reportages dont ils jugent qu'ils ne leur sont pas favorables. Le gouvernement exerce aussi des pressions injustifiées sur les reporters dans les zones de conflit qui ont des contacts journalistiques légitimes avec les groupes insurgés.

Acteurs internationaux clés

Tout de suite après le renversement des Talibans en 2002-2003, l'objectif déclaré de la communauté internationale était d'étendre la portée du gouvernement central, afin d'éviter que le vide laissé par un gouvernement faible ou absent ne soit exploité par les insurgés. Les pouvoirs militaires étrangers, les bailleurs de fonds et l'ONU ont

omis depuis de donner la priorité à la gouvernance et à l'Etat de droit, contribuant au développement de l'insurrection en Afghanistan et à la diminution du contrôle du gouvernement central.

La conférence des bailleurs de fonds à Paris en juin 2008 leur a donné une chance de traiter les problèmes fondamentaux de l'impunité, des droits des femmes, de la liberté d'expression, de la justice de transition et de la réforme judiciaire. Au lieu de cela, les bailleurs de fonds ont généralement proposé plus ou moins la même chose, l'aide étant assortie de peu de conditions.

L'opération de l'ONU en Afghanistan et le bureau des droits humains et de l'Etat de droit demeurent en sous-effectif. Le représentant spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Kai Eide, qui a pris ses fonctions en avril 2008, n'a pas donné la priorité aux droits humains.

Les forces de sécurité internationales, en particulier les forces américaines, ont concentré une grande partie de leurs efforts pour tuer ou capturer les chefs d'Al-Qaïda et les chefs talibans, au lieu d'assurer un environnement plus sûr pour que les Afghans puissent jouir de leurs droits fondamentaux.

L'armée américaine opère en Afghanistan sans cadre légal approprié, tel qu'un accord sur le statut des forces américaines sur le sol afghan (SOFA), et continue à détenir des centaines d'Afghans sans procédure juridique appropriée. Les installations pénitentiaires gérées par les Etats-Unis à Bagram s'agrandissent et abritent plus de 600 prisonniers, dont des enfants, qui ne bénéficient que de droits juridiques négligeables. Contrairement à Guantanamo, les prisonniers à Bagram ne sont pas autorisés à rencontrer des avocats. L'examen administratif des dossiers des détenus est superficiel. Les détenus n'ont aucun droit à un défenseur personnel, aucune opportunité d'examiner les preuves de l'accusation, et très peu de moyens de remettre en question la légitimité de leur détention.